



## AMICALE DES CHASSEURS



*La saison écoulée 2015-2016 a été marquée par une diminution mineure de chasseurs, soit : 25 cartes, au lieu de 27 cartes la saison passée, Petit Gibier et Grand Gibier confondus, J. Pichillou et R. Roselli n'ayant pas repris de permis. Soit la répartition suivante : 7 chasseurs Petit Gibier, 2 chasseurs Petit et Grand Gibier et 16 chasseurs Grand Gibier.*

*Le bilan de la saison 2015-2016 pour le chevreuil reste identique à celui de la saison passée : 12 prélèvements réalisés avec 1 à l'approche, dont 5 sur le territoire de Peyraux, pour 12 attributions, sur 5 journées de battue. Quant au sanglier, chassé en Convention avec JM Dumény (Mellet), le bilan est très positif par rapport à la saison passée, car présence importante d'animaux sur le territoire : 20 prélèvements, dont 6 sur le territoire de Peyraux, réalisés en octobre, novembre, décembre et février pour 23 bracelets attribués, sur 26 journées de battues.*

*Pour les chasseurs de petit gibier, en nombre stable, il n'a été effectué que 4 lâchers de faisans au lieu de 5 lâchers, soit 40 pièces entre mi-septembre 2015 et fin décembre 2015, à cause de l'épidémie d'influenza aviaire sur le département de la Dordogne, qui a fait l'objet d'un arrêté préfectoral interdisant les lâchers de faisans au mois de janvier 2016. Un calendrier des lâchers a été remis lors de la délivrance des cartes.*

*Le 3 juin 2016, s'est tenue notre Assemblée Générale, honorée par la présence de Mr le Maire de Beauregard et il est à nouveau constaté une plus grande participation des chasseurs de Grand Gibier en comparaison de celle des chasseurs de Petit Gibier. Après analyse, il s'avère que la quantité de faisans prélevés est quasiment identique à celle de la saison passée, soit une trentaine. Après consultation de l'Assemblée, il a été décidé de reconduire un programme de lâchers pour la saison 2016-2017. Comme la dernière saison, les lâchers seront à nouveau assurés par les mêmes personnes. Les bilans (moral et financier) ont été présentés et commentés : résultats se traduisant par un bon équilibre financier. Ceux-ci ont été approuvés par l'Assemblée.*

*La nouvelle saison de chasse 2016-2017 a été abordée : quotas chevreuil, lâchers, prix des cartes... Il a été rappelé que le message de la Fédération restait inchangé, à savoir : « La Sécurité » dans toute action de chasse, car des accidents se sont produits dans notre propre département. Nous n'avons pas manqué de rappeler nos propres recommandations de sécurité en matière du port de gilet fluorescent de couleur orange et de ne stationner les véhicules que sur les parkings de chasse. Les agents de l'ONCFS (Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage) ont reçu pour mission d'être intransigeants sur ces deux points et tout contrevenant sera verbalisé.*

*Le Bureau actuel, après délibération de l'Assemblée, a été reconduit :*

- *Président : Patrick LOQUEN*
- *Secrétaire : Bernard BOYER*
- *Trésorier : Samuel DAUBISSE*

*La « Convention Sanglier » a été reconduite pour la saison 2016-2017 entre l'Amicale de Chasseurs de Beauregard et JM Dumény (Territoire de Mellet).*

*Pour mémoire, à l'occasion du premier Festivi'Terre de Beauregard, notre Amicale des Chasseurs s'y est impliquée avec une grande motivation, au sein de la Commission Sécurité-Stationnement-Circulation.*

*Pour conclure, bonne saison 2016-2017 aux chasseurs et bonnes fêtes de fin d'année à toutes et à tous.*



*Le Président  
Patrick LOQUEN*

